

AVIS**D'ENQUETE PUBLIQUE
PLAN LOCAL D'URBANISME DU GRAND TOULOUSE,
COMMUNE DE BALMA
Projet de 5^{ème} modification**

Monsieur le Président du Grand Toulouse informe qu'une enquête publique relative au projet de cinquième modification du « Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Grand Toulouse, commune de Balma, sera ouverte **du jeudi 01 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 inclus**.

Ce projet de modification porte notamment sur les points suivants:

- o Ouvrir à l'urbanisation une zone 3AU route de Flourens.
- o Accompagner le développement urbain du site Arènes – Riou Gras.
- o Accompagner le développement urbain du secteur de la Plaine.
- o Adapter le PLU aux évolutions du projet de la ZAC Gramont
- o Mettre à jour et adapter le règlement écrit et graphique
- o Mettre à jour les Emplacements Réservés
- o Mettre à jour PLU – notice ordures ménagères
- o Corriger des erreurs matérielles

A cet effet, Madame Christiane Acquier, retraitée, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

Le dossier de projet de modification du PLU ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public à la mairie de Balma (Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme (DSTU), 24 avenue des Arènes à BALMA) et au siège du Grand Toulouse (6 rue René Leduc à Toulouse– métro Marengo).

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre :

- à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme de la Mairie de Balma : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
- Au siège du Grand Toulouse : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou sur rendez-vous au 05.81.91.72.18.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie de Balma, Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme (DSTU), 24 avenue des Arènes à BALMA

- **Jeudi 1^{er} décembre 2011, de 9h00 à 12h00,**
- **Lundi 12 décembre 2011 de 9h à 12h00**
- **Jeudi 22 décembre 2011 de 14h00 à 17h00,**
- **Mardi 3 Janvier 2011, de 14h00 à 17h00.**

Il est également possible d'adresser les observations par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur 5^{ème} Modification du PLU – Mairie de Balma – Hôtel de Ville – 6 avenue François Mitterrand - BP 56, 31 132 BALMA Cedex.

A l'expiration du délai d'enquête, le Commissaire Enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Président du Grand Toulouse son rapport d'enquête et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera également transmise à Monsieur le Maire de Balma.

Ce rapport et ces conclusions seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public au Grand Toulouse et à Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme (DSTU), 24 avenue des Arènes à BALMA.